

TARIFS DU CHAUFFAGE À DISTANCE

Le tarif du chauffage à distance est composé de :

| CHALEUR FOURNIE | ct/kWh |
|---|--------|
| Tarif valable dès le 1 ^{er} octobre 2024, hors TVA | 16.09 |

Le relevé des compteurs de chaleur s'effectue tous les trois mois en mégawattheures (1 MWh = 1000 kWh). La validation du relevé et le contrôle de la consommation sont vérifiés par calcul lors de chaque relevé. La facturation est aussi trimestrielle.

| LOCATION DE L'ÉQUIPEMENT DE COMPTAGE | CHF hors TVA |
|--------------------------------------|--------------|
| Compteur DN 10-31 | 10.-/mois |
| Compteur DN 32-64 | 15.-/mois |
| Compteur DN 65-100 | 20.-/mois |
| + Location d'un calculateur | 5.-/mois |

| RACCORDEMENT |
|---|
| La répartition des coûts est définie dans le contrat de raccordement. |